Cinquante troisième année. - N° 104 A Jeudi 30 et vendredi 31 mai 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1305

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

494 576 556 RCS Lyon.
NOVIAL.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 69750.00 EUR.
Adresse : 1, Rue Henri Becquerel, 69740 Genas.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : IBPC SAS, SAS au capital de 20 000 €, Siège social : 1 Rue Henri Becquerel 69740 GENAS, 518 874 466 RCS LYON ; NOVIAL, SAS au capital de 69 750 €, Siège social : 1 Rue Henri Becquerel 69740 GENAS, 494 576 556 RCS LYON. Avis de projet de fusion : Fusion par voie d'absorption par la Société IBPC SAS de la société NOVIAL. Evaluation de l'actif et du passif de la société NOVIAL dont la transmission à la Société IBPC SAS est prévue : actif : 1 940 113,76 €, passif : - 786 552,71 €, actif net : 1 153 561,05 €. La société absorbante détenant la totalité des actions composant le capital de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Le montant du boni de fusion s'élève à 453 561,05 €. Le projet de fusion a été établi en date du 24 Mai 2019 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON au nom des deux Sociétés le 28 Mai 2019..